



Conférence régionale des élus de la
Montérégie Est

Nos forces
au service du
développement durable
de la région!

LES MONTÉRÉGIENNES: ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE DU QUEBEC

Philippe LeBel, CRÉ Montérégie Est

Midi-conférence de l'Observatoire Grand Montréal,
Communauté métropolitaine de Montréal, 28 novembre 2013

Déclaration sur l'avenir des Montérégiennes

Élaborée par les participants au colloque :
Les Montérégiennes – Un avenir commun
23 mai 2008

UNE VISION D'AVENIR COMMUNE

Nous, participants au colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun*, déclarons que :

1. les Montérégiennes constituent un patrimoine collectif naturel et culturel pour tous les Québécois qu'il est nécessaire de protéger et de transmettre aux générations futures;
2. la connaissance des Montérégiennes, dans les domaines naturel et culturel, doit être enrichie et faire l'objet de diffusion et de sensibilisation auprès de la population et des décideurs concernés;
3. la protection et la mise en valeur des Montérégiennes doivent devenir centrales parmi les orientations et objectifs des instances institutionnelles et gouvernementales;
4. les règles de protection et de mise en valeur des Montérégiennes doivent s'inscrire dans une vision commune partagée et adoptée par toutes les instances concernées.



Déclaration sur l'avenir des Montérégiennes

LES CONSTATS

À la suite du déroulement du colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun*, nous, participants au colloque en venons aux constats suivants :

1. nous jugeons nécessaire d'accroître la connaissance et la responsabilité de la population et des décideurs envers la protection et la mise en valeur des Montérégiennes comme un «ensemble» dans leurs diverses dimensions;
2. nous voulons faire valoir l'image identitaire des Montérégiennes comme «ensemble»;
3. nous entendons nous mobiliser pour assurer une convergence inter-régionale des actions à entreprendre pour conserver les valeurs identitaire, écologique, paysagère, patrimoniale, historique et territoriale des Montérégiennes;
4. nous manifestons notre volonté commune de bien cerner les enjeux et d'identifier les moyens d'atteindre une protection optimale de leurs écosystèmes;
5. nous favorisons la concertation entre les divers intervenants et la mise en place d'instruments législatifs et réglementaires requis pour bien répondre aux enjeux de protection et de mise en valeur des Montérégiennes, dans une perspective de développement durable, en respectant les particularités de chacune.



Partenaires et collaborateurs



Communauté métropolitaine
de Montréal



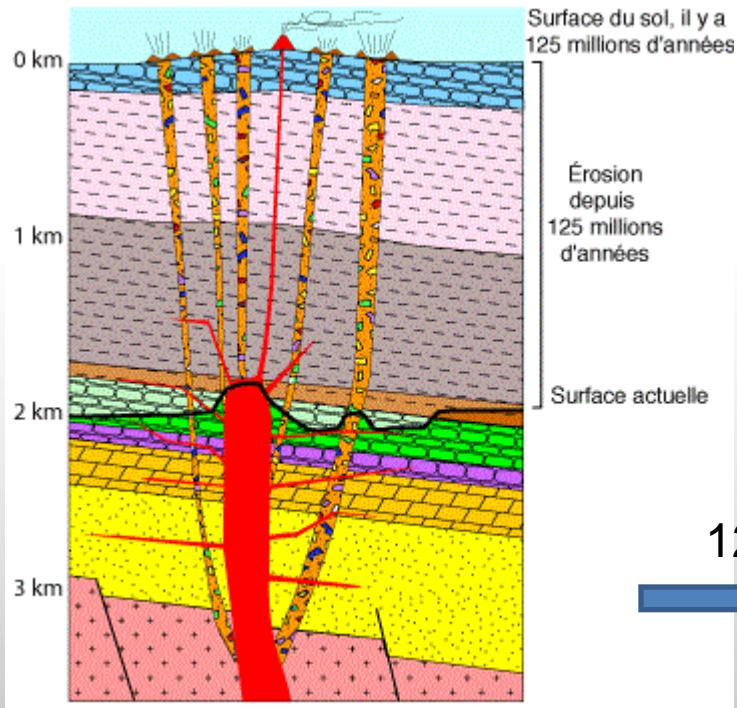
Collaborateurs:



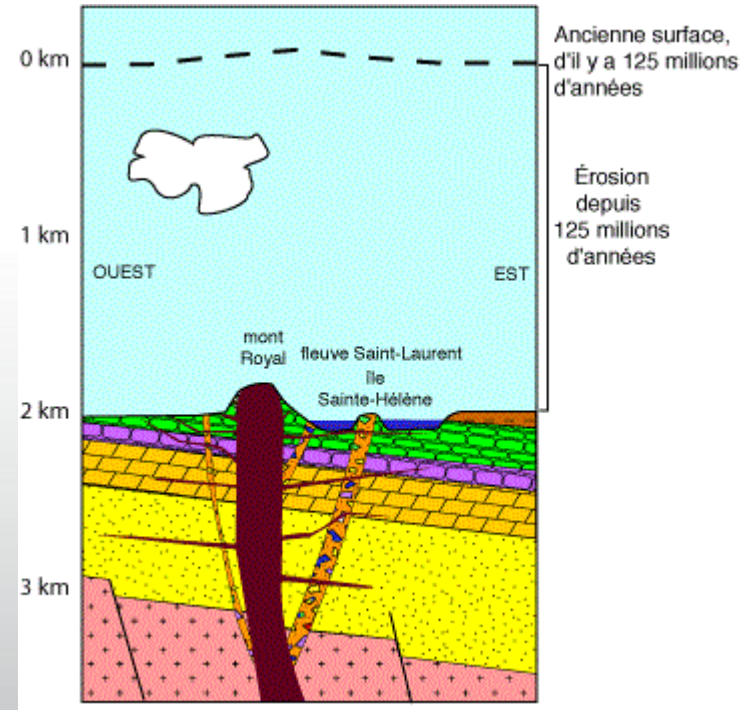
Nos forces
au service du
développement durable
de la région!



L'Assise physique, support des Montérégiennes



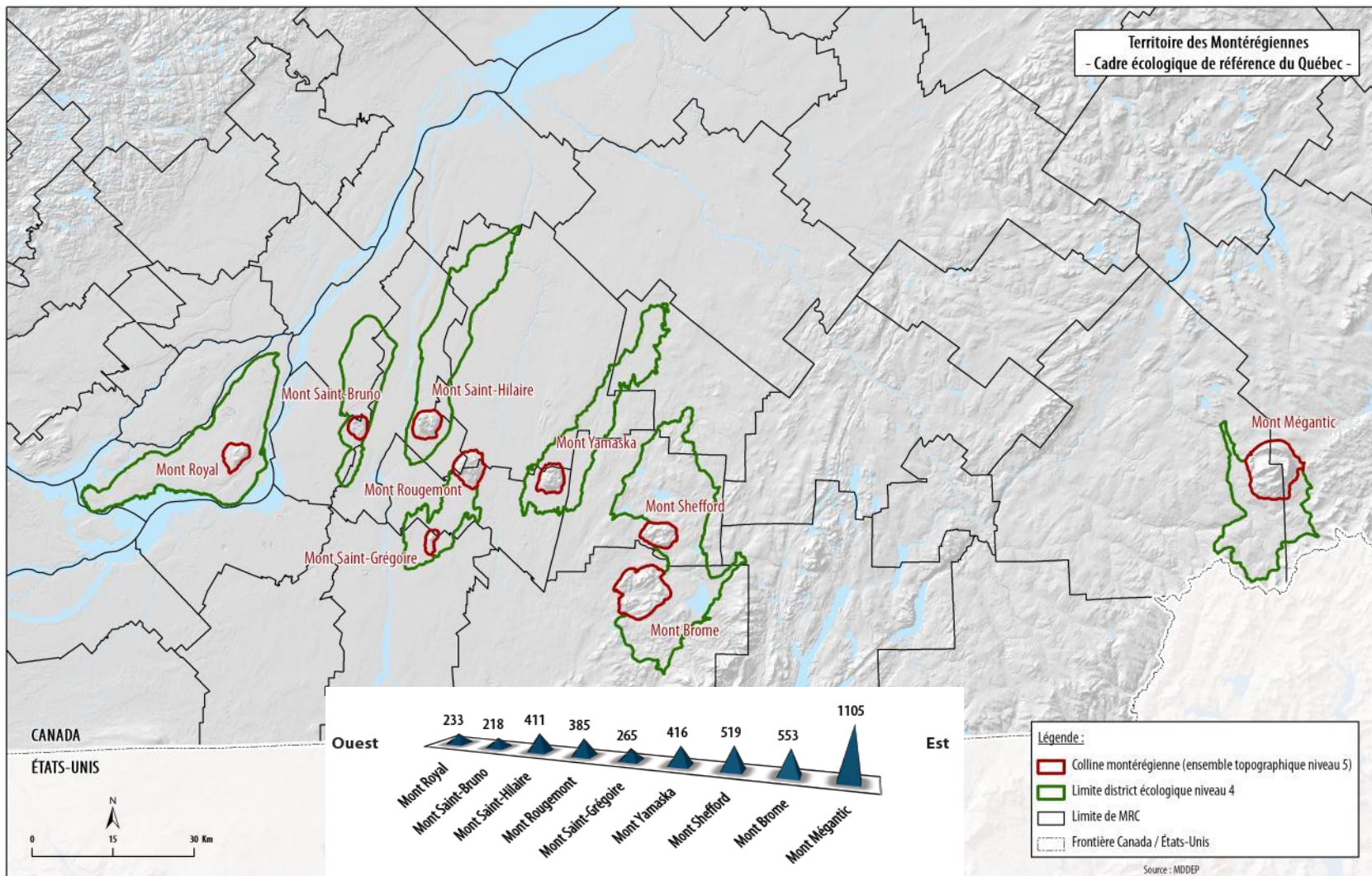
125 Ma plus tard



Images modifiées de P. Bédard



L'Assise physique, support des Montérégiennes



L'Assise physique, support des Montérégiennes

© NAQ



Forêts et friches: 76 % du territoire des Montérégiennes, soit 224 km²

© Éric Michiels



Milieu bâti: 13 % du territoire des Montérégiennes, soit 37 km²
(urbain, villégiature, carrière, etc.)

© Air IMEX Itée

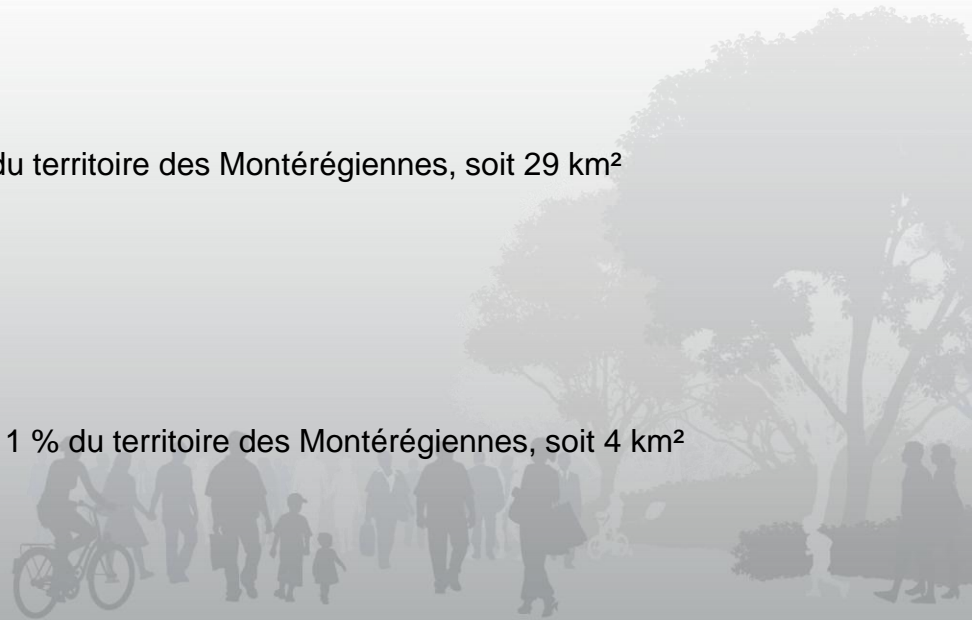


Agricole: 10 % du territoire des Montérégiennes, soit 29 km²

© NAQ



Étendue d'eau: 1 % du territoire des Montérégiennes, soit 4 km²



L'Assise physique, support des Montérégiennes

Paysage urbain



Royal

Paysage péri-urbain



Saint-Bruno et Saint-Hilaire

Paysage agricole



Rougemont, Saint-Grégoire et Yamaska

Paysage agroforestier et touristique




Brome et Shefford

Paysage forestier



Mégantic

Ouest Est

 urbain – agricole – forestier

Les Montérégiennes, lieu de culture et d'histoire



Jacques-Cartier sur le Mont-Royal, Alfred Faniel 1937



Montréal en 1832, par James Duncan © Musée McCord



Moulin à eau © Parc national du Mont-Saint-Bruno

Nos forces
au service du
développement durable
de la région!



Moulin seigneurial © Société d'histoire de Beloeil



Les Montérégiennes, lieu de culture et d'histoire



Acériculture © M. J. Ouellette



Moulin à scie © Yves Charbonneau



Exploitation minière © CIME



Pomiculture © Clément Poulin



Viticulture © Renato Spinazzola



Élevage laitier © Mikael Duval



Les Montérégiennes, lieu de culture et d'histoire



Oratoire Saint-Joseph © Reneau Frigon



Croix du mont Royal © Emmanuel Décarie



Croix de chemin à Rougemont
© Monique Bellemare



Photo: Collection chanoine Lucien Boulé



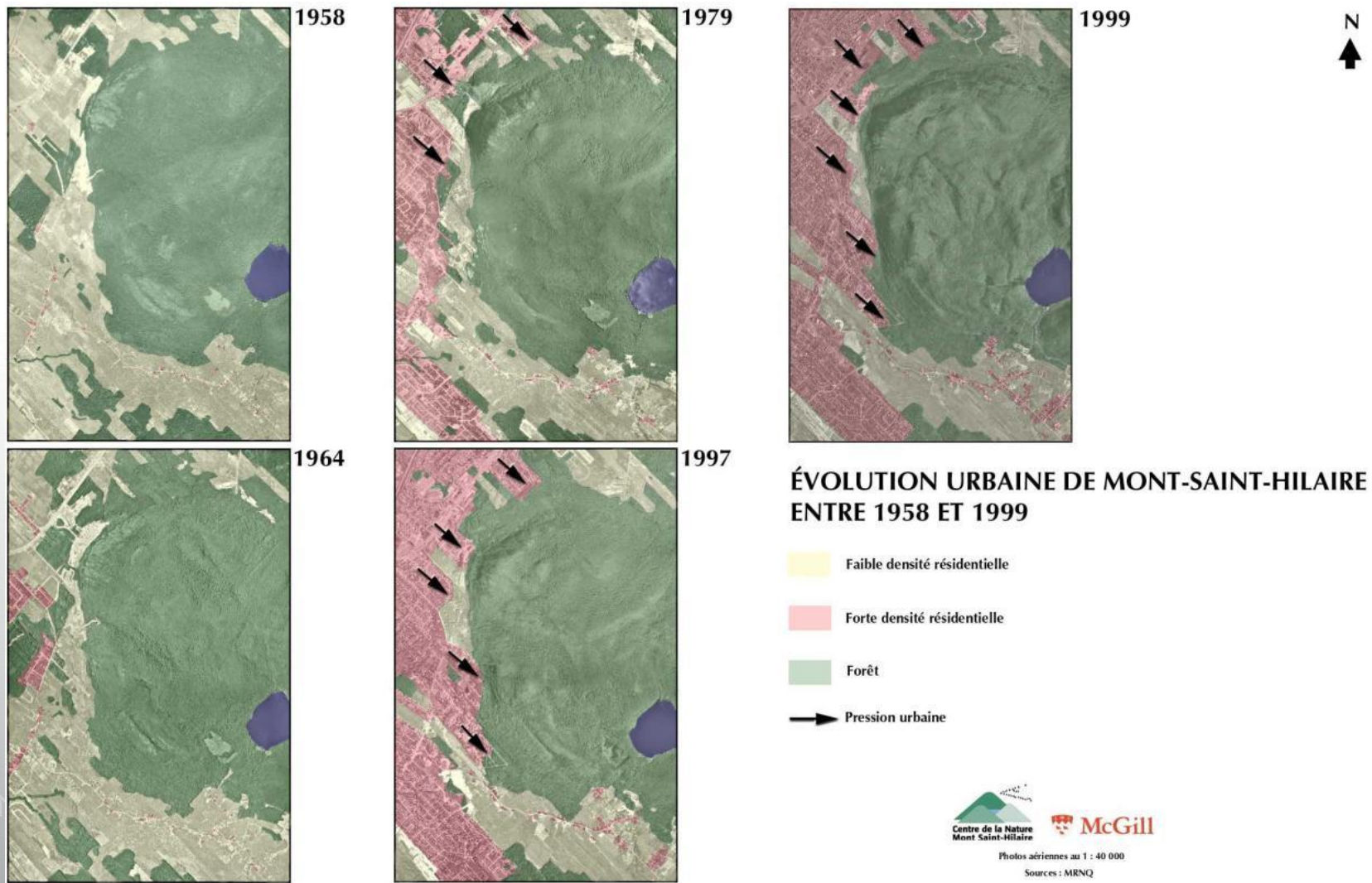
Photo: Parc national du Mont-Mégantic



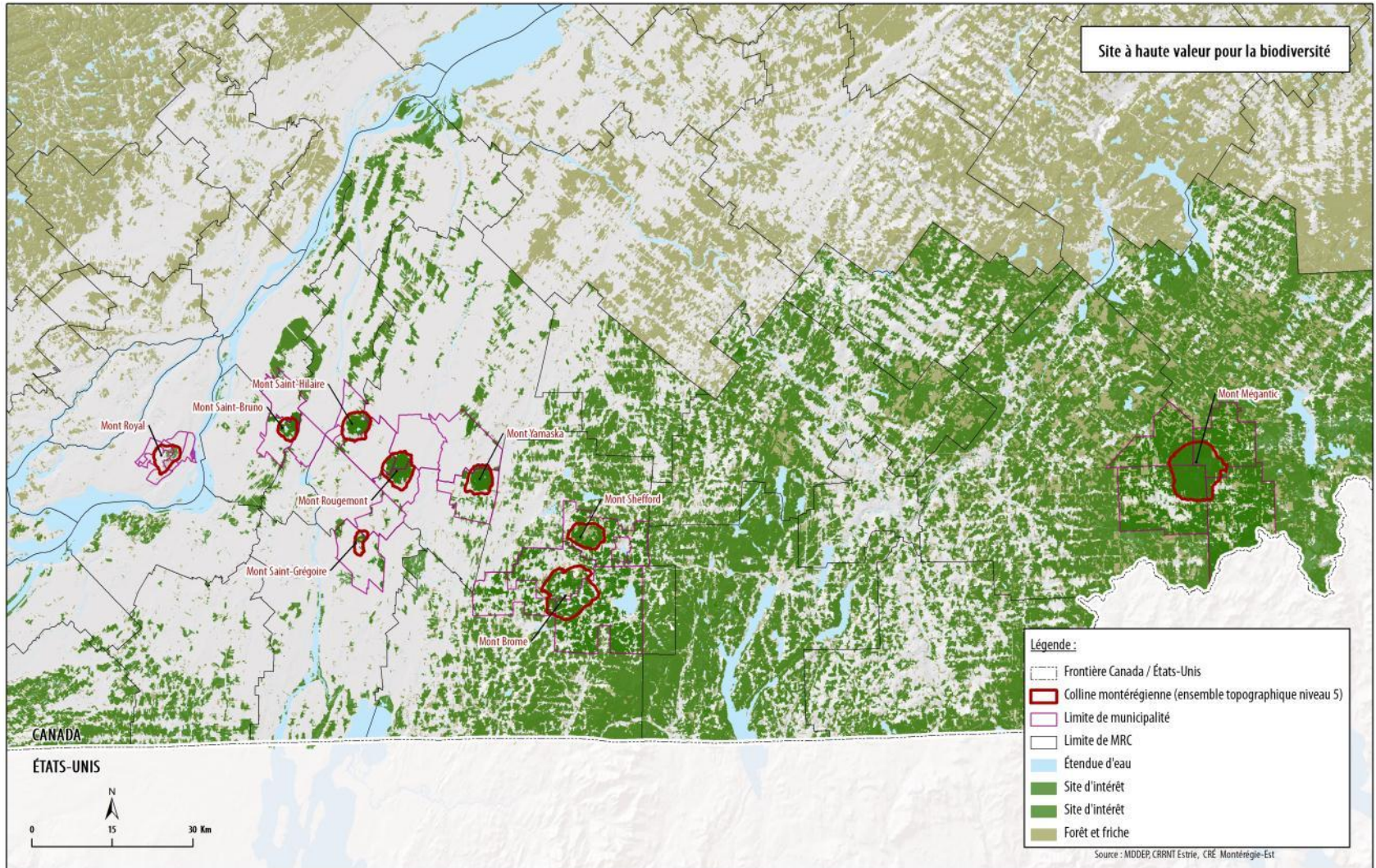
Photo: Marie-Georges Bélanger

Chapelle du Mont Saint-Joseph © Parc national du Mont-Mégantic

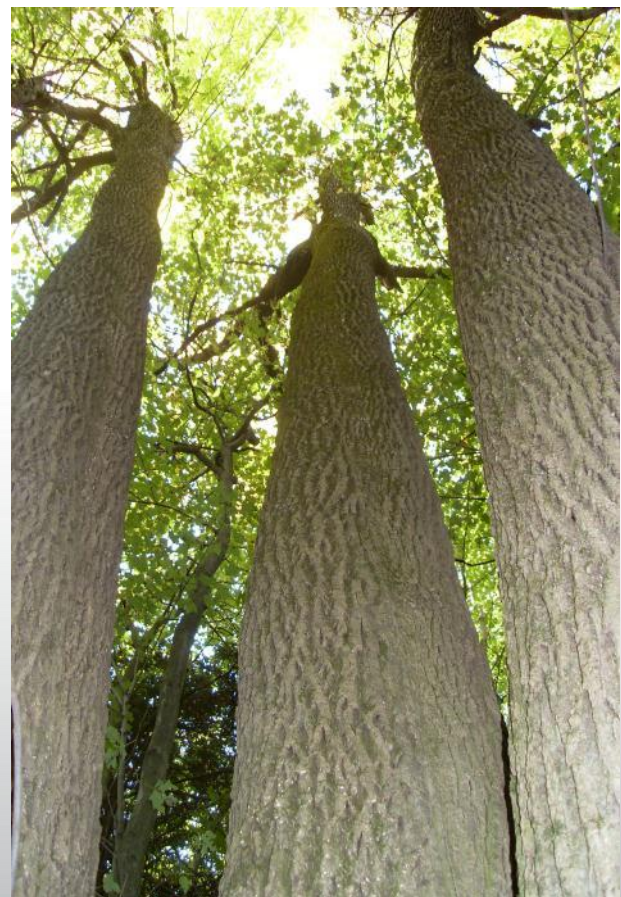
Les Montérégiennes, lieu de culture et d'histoire



L'environnement naturel des Montérégiennes



L'environnement naturel des Montérégiennes



Frênes matures au mont Rougemont © NAQ



Chênaie rouge © NAQ



Phégoptère à hexagones © NAQ



Oxalide des montagnes © Thismia.com



L'environnement naturel des Montérégiennes



Plus de 40 % (38 sur 91) des espèces de mammifères du Québec



Près de 75 % (243 sur 326) des espèces d'oiseaux du Québec



Près de 70 % (25 sur 37) des espèces d'amphibiens et de reptiles du Québec



L'environnement naturel des Montérégiennes



Agrile du frêne © Pennsylvania
Department of Conservation and
Natural Resources

Nos forces
au service du
développement durable
de la région!



Renouée japonaise (*Fallopia japonica*)
© H. Godmaire



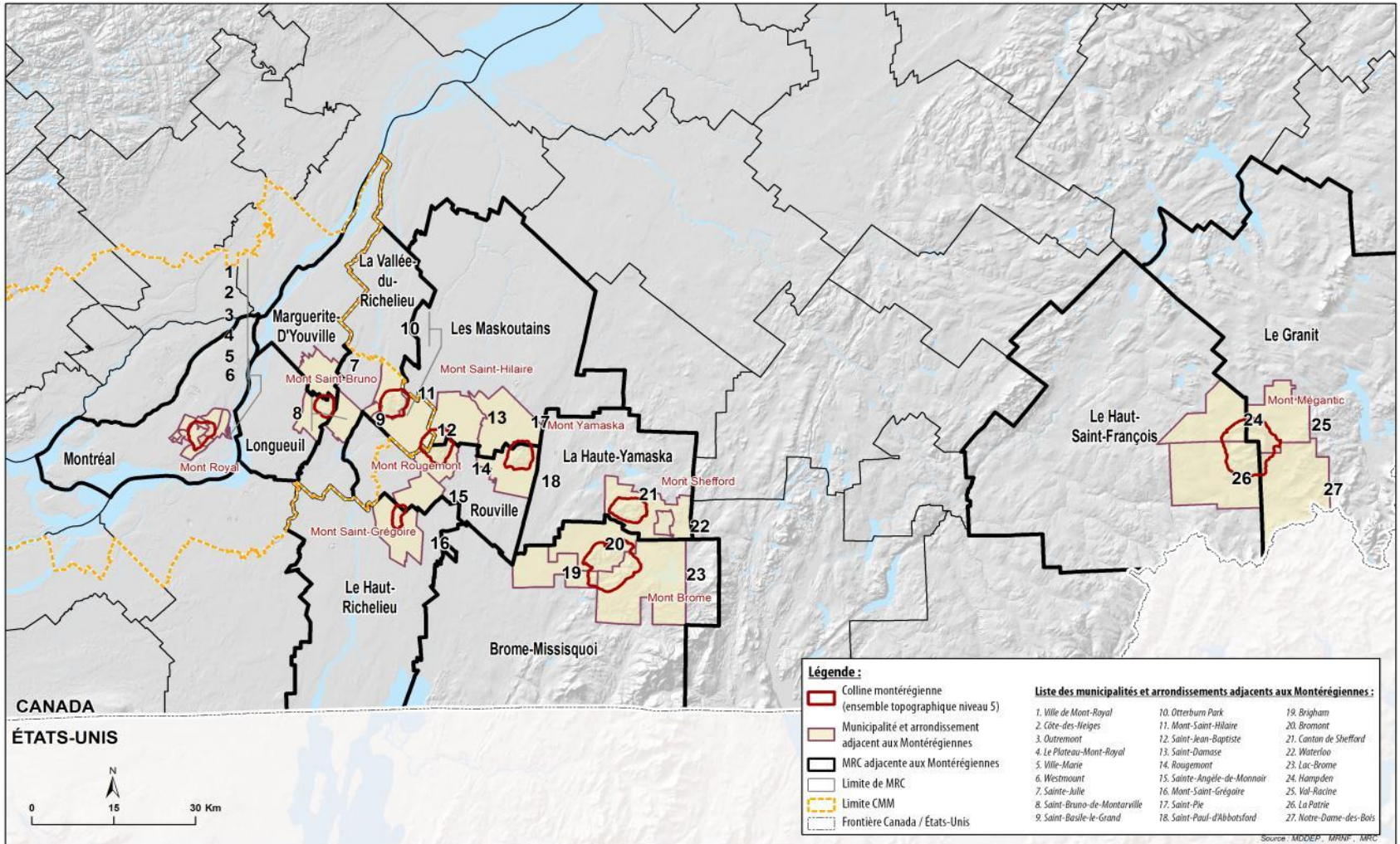
Roseau commun (*Phragmites australis*) © J. Brisson



Cerf de Virginie
© Jerry Segraves



Les Montérégiennes, un territoire partagé





Les Montérégiennes, un territoire partagé



Activités agricoles © Air IMEX Itée



Acériculture © NAQ



Pomiculture © NAQ

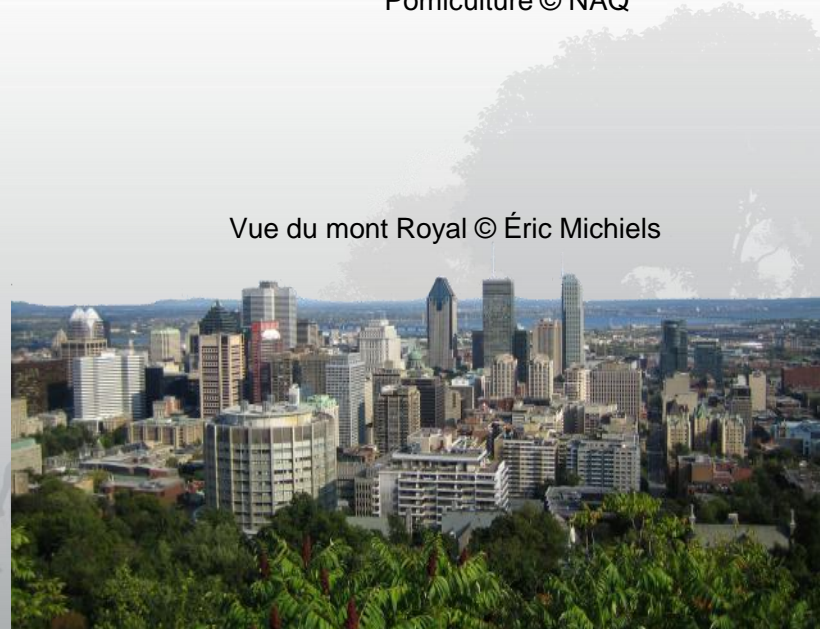


Activités de plein air © Peter Christensen



Foresterie © NAQ

Vue du mont Royal © Éric Michiels



Nos forces
au service du
développement durable
de la région!



Enjeux et pressions sur les Montérégiennes



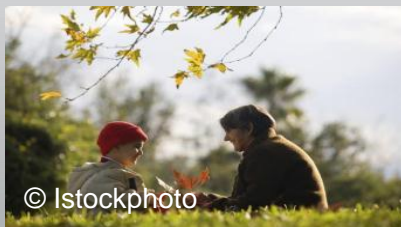
Enjeu 1- Les paysages



Enjeu 2- L'environnement naturel: grands massifs forestiers, connectivité, biodiversité et biens et services écologiques



Enjeu 3- Les activités de mises en valeur



Enjeu 4- Le patrimoine naturel, culturel, historique et bâti

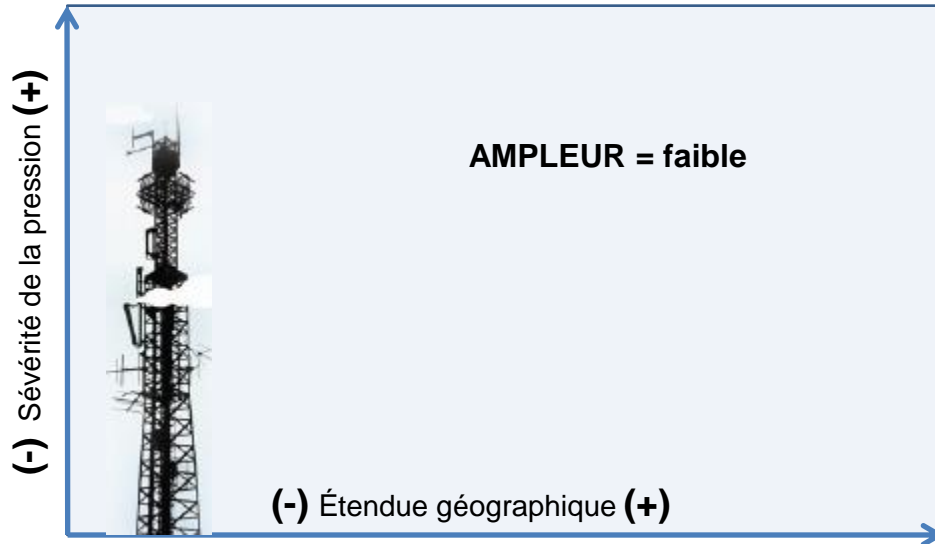


Enjeux et pressions sur les Montérégiennes

AMPLEUR = [sévérité X étendue]

Variables qualitatives
Sévérité – Étendue – Ampleur

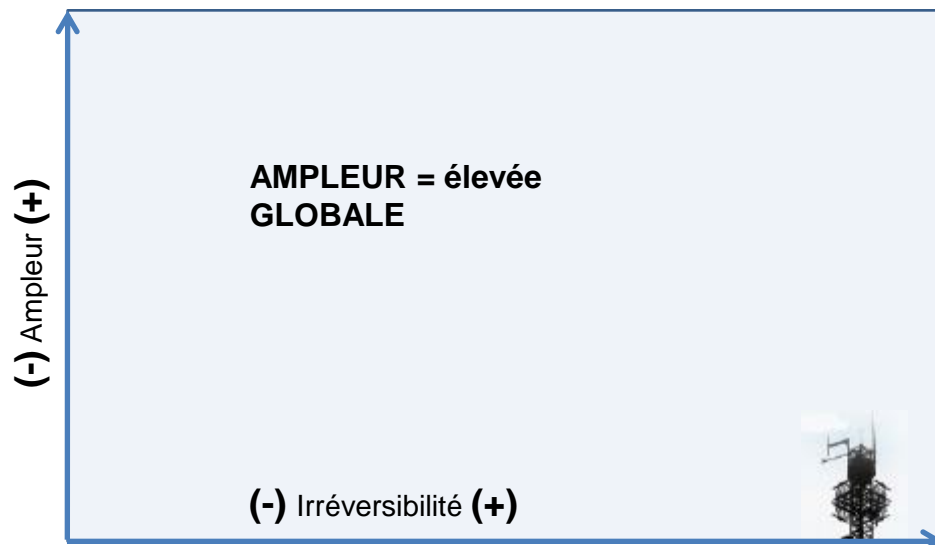
Faible – Modérée – Élevée – Très élevée



AMPLEUR = [sévérité X étendue] X irréversibilité
GLOBALE

Variables qualitatives
Irréversibilité – Ampleur globale

Faible – Modérée – Élevée – Très élevée



N.B.: Méthode adaptée de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Les Montérégiennes, un territoire partagé

Tableau 5.1 Évaluation des pressions par Montérégienne et pour l'ensemble de celles-ci.

Pressions	Mont Royal	Mont Saint-Bruno	Mont Saint-Hilaire	Mont Rougemont	Mont Saint-Grégoire	Mont Yamaska	Mont Shefford	Mont Brome	Mont Mégantic	Ensemble des Montérégiennes
1. Développement résidentiel, commercial et touristique	●	★	■	●	●	●	★	★	●	★
2. Agriculture et acériculture	△	●	●	●	●	●	●	●	●	●
3. Production d'énergie et extraction (carrières, gaz, éoliennes)	△	■	■	■	●	■	●	●	●	■
4. Corridors de transport et services (routes et lignes de services)	■	■	●	●	●	●	■	■	●	■
5. Utilisation des ressources biologiques (chasse, cueillette, récolte de bois, etc.)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
6. Activités récréatives non harmonisées avec le milieu	■	■	■	●	●	●	●	■	●	■
7. Modification des systèmes naturels (feux, barrages, etc.)	●	●	■	●	●	●	●	●	●	●
8. Espèces envahissantes (espèces exotiques et indigènes problématiques)	■	■	■	●	●	●	●	●	●	■
9. Pollution (atmosphérique, hydrologique, sonore, etc.)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
10. Événements géologiques (glissement de terrain, avalanches, séismes)	●	●	●	△	●	△	●	●	△	●
11. Changements climatiques	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12. Conversion des usages fonciers (tout changement d'administration, de zonage ou d'occupation du sol)	■	■	■	■	△	●	●	●	△	■
13. Considérations administratives (divergence de visions et d'application réglementaire)	★	★	●	■	●	■	●	●	●	★



Enjeux et pressions sur les Montérégiennes



Développement résidentiel,
commercial et touristique



Activités récréatives
non-encadrées



Considérations
administratives



Espèces envahissantes



Production d'énergie
et extraction



Corridors de transport et de
services



Conversion des usages



Changements climatiques



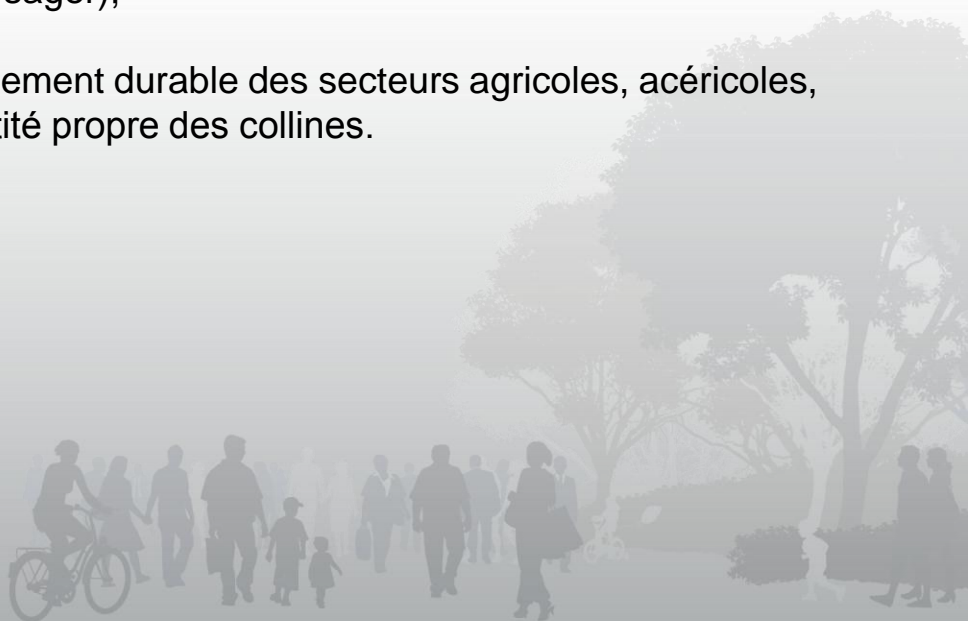


Vers une vision commune pour les Montérégiennes

L'appropriation de la vision commune par l'ensemble des acteurs concernés par les Montérégiennes

Recommandations

- 1.1 Adopter la vision commune à tous les niveaux de gouvernance;
- 1.2 Reconnaître officiellement les Montérégiennes comme un « ensemble » du patrimoine du Québec (naturel, culturel, historique et paysager);
- 1.3 Reconnaître les perspectives de développement durable des secteurs agricoles, acéricoles, forestiers et touristiques qui forment l'identité propre des collines.





Vers une vision commune pour les Montérégiennes

La mise en place d'une **concertation interrégionale** pour déterminer les objectifs permettant de répondre à la vision commune

Recommandations

- 2.1 Créer une table de concertation interrégionale sur la protection et la mise en valeur des Montérégiennes;
- 2.2 Développer une stratégie de protection et de mise en valeur pour l'ensemble des Montérégiennes et pour chacune d'elles;
- 2.3 Encourager l'implication et la concertation locale.



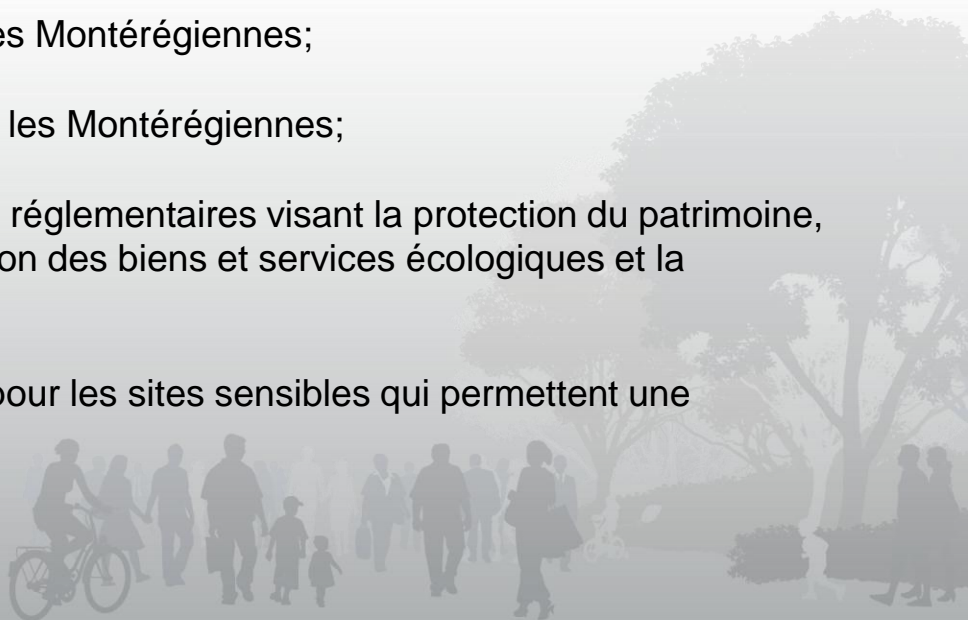


Vers une vision commune pour les Montérégiennes

Une démarche visant une **protection** accrue des Montérégiennes

Recommandations

- 3.1 Maintenir les programmes d'aide à la protection des Montérégiennes et instaurer de nouveaux programmes et incitatifs techniques, fiscaux et financiers;
- 3.2 Établir des cibles de protection du territoire des Montérégiennes;
- 3.3 Contrer la perte des milieux naturels sur les Montérégiennes;
- 3.4 Rétablir et consolider la connectivité entre les Montérégiennes;
- 3.5 Implanter des outils réglementaires et non réglementaires visant la protection du patrimoine, le maintien de la biodiversité, la préservation des biens et services écologiques et la protection des paysages identitaires;
- 3.6 Instituer des statuts légaux de protection pour les sites sensibles qui permettent une utilisation durable des ressources.



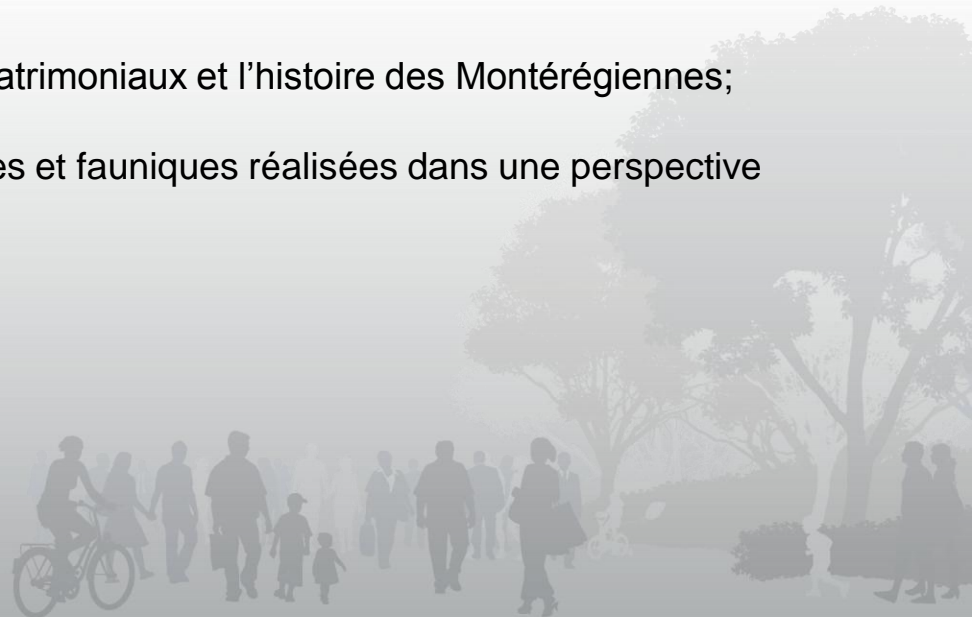


Vers une vision commune pour les Montérégiennes

Une démarche visant la **mise en valeur** des Montérégiennes.

Recommandations

- 4.1 Maintenir les programmes d'aide à la mise en valeur des Montérégiennes et instaurer de nouveaux programmes et incitatifs techniques, fiscaux et financiers;
- 4.2 Promouvoir les activités écotouristiques, récréotouristiques et agrotouristiques réalisées dans une perspective durable;
- 4.3 Promouvoir les biens culturels, les sites patrimoniaux et l'histoire des Montérégiennes;
- 4.4 Soutenir les activités forestières, acéricoles et fauniques réalisées dans une perspective durable.





Vers une vision commune pour les Montérégiennes

Une démarche visant un **aménagement durable du territoire** des Montérégiennes

Recommandations

- 5.1 Inclure les Montérégiennes au sein des orientations, des politiques et des lois, en matière d'aménagement du territoire et de protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager;
- 5.2 Poursuivre la mise en œuvre des orientations et des objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM;
- 5.3 Encourager l'atteinte des orientations et des objectifs des Plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) des CRÉ;
- 5.4 Inscrire la protection et la mise en valeur des Montérégiennes dans l'agenda de planification des schémas d'aménagement des MRC;
- 5.5 Mettre en place des règlements à caractère discrétionnaire pour protéger les biens culturels, patrimoniaux, historiques, naturels et paysagers des Montérégiennes.

